VILLE DE
CHOISY-LE-ROI

Place Gabriel Péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
✆ 01.48.92.44.44

À rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 094 022 24 C0158
Déposé le : 26/11/2024
Demandeur : MARC GICQUEL ENTREPRISE (MGE)
Représenté par : Monsieur Paul DESCACQ
Sur un terrain sis à : 6 rue Brongniart à Choisy-le-Roi (94600)
Références cadastrales : 22 AK 55
Nature des travaux : Ravalement à l'identique de deux façades et d'un pignon.

MARC GICQUEL ENTREPRISE (MGE)
MONSIEUR PAUL DESCAQ
11 RUE DU BOIS DU PONT
PARC D'ACTIVITES « LES BETHUNES »
95062 CERGY PONTOISE

CERTIFICAT DE NON-OPPOSITION TACITE À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de MARC GICQUEL ENTREPRISE (MGE) dûment représentée par Monsieur PAUL DESCAQ enregistrée sous le numéro DP 094 022 24 C0158, déposée le 26/11/2024 pour le projet référencé ci-dessus. L'avis de dépôt de la demande susvisée a été affiché en Mairie en date du 02/12/2024.

Conformément à l'article R. 424-13 du Code de l'urbanisme, la décision de non-opposition tacite à la déclaration préalable est donc ici réputée acquise depuis le 27/12/2024.

Le présent certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du Code de l'urbanisme, pour servir et faire valoir ce que de droit. Le présent certificat a été transmis au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du Code général des collectivités territoriales, en date du 23 JAN. 2025

À Choisy-le-Roi, le 08/01/2025,

Pour le Maire de Choisy-le-Roi,
Et par délégation,
Ali ID ELOUALI
1er Adjoint au Maire